



Communiqué

Le Comité Technique Paritaire Central de la Police Nationale devait se réunir le 16 Janvier 2009

La réunion de ce jour amenait les organisations syndicales représentatives à se prononcer sur les textes statutaires, Indiciaires et indemnitaires relevant des protocoles additionnels CEA des 14 et 22 octobre 2008 signés par l'administration et le syndicat Alliance.

Ces dernières semaines se sont traduites par une volonté de rouvrir les négociations : annulation de mouvements locaux, annulation d'une grande manifestation prévue à Bordeaux.

Ce témoignage d'ouverture aurait permis d'entamer un nouveau cycle de concertations, pourtant aucun signe de conciliation n'est venu de la part de l'administration.

C'est pourquoi l'Unsa-police Le syndicat unique et le SGP-FO avec le soutien du SNIPAT représentant plus de 60% de la parité syndicale ont convenu, suite à une décision du congrès de Marseille des 14 et 15 janvier 2009, de ne pas participer au CTP Central de ce jour.

Le Quorum n'ayant pu être atteint, la réunion n'a pu se tenir conformément aux textes en vigueur.

Le président de séance a reporté la réunion du CTPC au lundi 26 janvier 2009

Contact presse : Henri Martini

Bagnolet le 16 janvier 2009